



**Organisme labellisé
Jeunesse et Sports**

PRÉSENTATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Nous vous accompagnons dans votre démarche **VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)** concernant les diplômes de l'animation et du sport, du médico social et sanitaire.

ACCOMPAGNEMENT À LA CARTE :

- en individuel
- en collectif
- en présentiel
- à distance

PROGRAMME DE L'ACCOMPAGNEMENT

24 heures d'accompagnement

Option : 10 heures de TD à distance en complément pédagogique selon vos besoins

1^{ère} phase

- Présentation du parcours d'accompagnement

2^{ème} phase

- Rédaction du livret 2
- Option Travaux Dirigés : **TD 10 heures**

3^{ème} phase

- Préparation à l'entretien sur dossier

GESTION ADMINISTRATIVE

- ✓ Le candidat a écrit et déposé le livret 1, il fournit la notification d'avis de recevabilité
ou
- ✓ Le candidat n'a pas écrit ni déposé le livret 1, il souhaite un accompagnement pour un montant de 100 € supplémentaire
 - ✓ Un devis et un échéancier prévisionnel sont établis en amont
 - ✓ Les attestations de garanties et les labels de qualités sont fournis
- ✓ Une charte de déontologie et un contrat de prestation définissant le cahier des charges est signé entre les candidats et Anim&Com consultant
 - ✓ Une attestation d'accompagnement VAE est délivrée en fin de suivi
- ✓ **La validation finale est prononcée par le jury régional VAE réuni par le secteur institutionnel concerné**

DÉMARCHE ET MÉTHODE

Dans le cadre de cet accompagnement nous mettons à disposition des candidats un consultant personnel formé par un accompagnateur ayant lui-même suivi le stage accompagnement VAE de niveau 1.

- ☞ Des travaux d'écritures à distance, des exercices d'appropriation de la méthodologie du livret 2.
 - ☞ Un suivi individualisé à distance par un référent (mail et téléphone).
- ☞ Quatre entretiens minimum via les outils numériques (Skype, Viber, Whatsapp, autres...) :
 - Présentation
 - Explicitations
 - Questionnements
 - Finalisation

CONDITIONS D'ACCÈS

L'accompagnement est ouvert aux :

- ✓ **Demandeurs d'emploi** (CPF, AIF, POEI, AREF, CSP)
- ✓ **Salariés** (CPF, plan de formation → OPCA)
- ✓ **Auditeurs libres** (CPF et/ou financement personnel)
- ✓ **Autres** (FIFPL, AGEFICE, PLIE)

Pour être admis, les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

- ✓ Avoir l'expérience et les compétences acquises en lien avec le diplôme visé d'une durée équivalente à une année à temps complet au minimum en tant que salarié et/ou bénévole
- ✓ Détenir la notification d'avis de recevabilité

COÛT ET FINANCEMENT

24 heures d'accompagnement

Entre 800 € et 1 100 €

Secteur Animation et Sport

- ✓ **CQP** : 900 €
- ✓ **CPJEPS** : 900 €
- ✓ **BPJEPS** : 900 €
- ✓ **DEJEPS** : 1 000 €
- ✓ **DESJEPS** : 1 100 €

Secteur Sanitaire et Social

- ✓ **TP ADVF** : 800 €
- ✓ **DEAES** : 900 €
- ✓ **CAP AEPE** : 1 000 €
- ✓ **DEASS** : 1 100 €

Option TDAD : Contenu de cours théorique et exercices (TD)

✓ **200 €** pour tous publics



RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Dossier de pré-inscription sur demande

Tél. : 01 45 22 70 64

Courriel : administration@animetcom.fr

